



La Lentille blonde de Saint-Flour, pourquoi pas vous ?

Vous n'êtes pas sans savoir que ce légume sec traditionnel connaît un succès croissant auprès des consommateurs en France et en Europe. Grâce à ses excellentes valeurs nutritionnelles, 24 % de protéines sur produit sec, la Lentille blonde de Saint-Flour est très convoitée.

Ces dernières années, les volumes commercialisés sont en très fortes progression et la demande s'avère supérieure à l'offre !

En route vers l'AOP !

Les adhérents de l'Association Interprofessionnelle Lentille Blonde de Saint-Flour (AILB) ont validé l'objectif de l'obtention de l'AOP « Lentille blonde de Saint-Flour » avec le soutien financier de l'Europe et de Saint-Flour Communauté. L'AOP apportera une meilleure valorisation aux producteurs et protégera leur savoir-faire.

Adhérer aujourd'hui à l'AILB, c'est s'engager pour l'avenir
dans une filière à fort potentiel.



Une culture simple à mettre en place

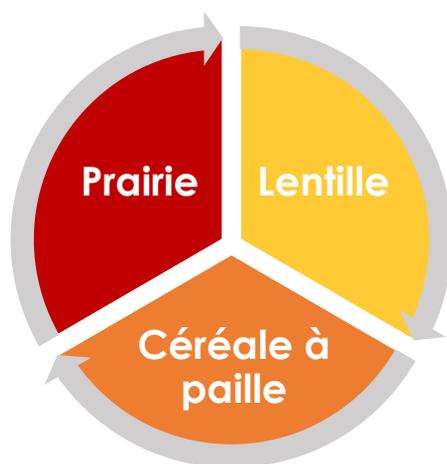
La préparation du lit de semences est identique aux céréales. Seuls les **terrains volcaniques** permettent cette culture.

Les semis se font autour d'avril à environ **100 kg/ha**. Les semences de variété FLORA peuvent être achetées en commun avec la SARL La Lentille Blonde. Les producteurs peuvent utiliser leurs semences fermières.

La fertilisation minérale est interdite sur la culture. La « Lentille blonde de Saint-Flour » se développe sans fertilisants et est allergique à l'azote !

En revanche cette légumineuse restituera à votre sol entre **50 et 80 unités d'azote** pour les cultures suivantes !

La récolte se fait à la moissonneuse batteuse vers août. Les rendements nets moyens sont de **10 quintaux/ha** (rendements après tri).



Une culture qui rapporte !

Les lentilles sont ensuite triées par la SAS La Lentille Blonde, qui s'occupe également de la commercialisation.

Les lentilles sont ensachées à Saint-Flour par des travailleurs en situation de handicap, contribuant ainsi à l'expansion et au maintien de l'emploi local.

Le prix payé aux producteurs est entre **1500 et 2500 €/tonne**. La fourchette concerne les lentilles produites sous le Label Agriculture Biologique (AB) et en système conventionnel.

En comptant le coût de la moisson, des semences et d'un désherbage, la marge brute moyenne est de a **600 €/ha** pour un rendement de 8 quintaux/h.

En plus de bénéficier de ses intérêts économiques et agronomiques, la « Lentille blonde de Saint-Flour » vous donnera la possibilité de vous investir dans une filière d'avenir et de rejoindre un groupe d'agriculteurs motivés et dynamiques.



0 5 10 km

PUY-DE-DÔME

HAUTE-LOIRE

Future zone AOP
Lentille blonde de Saint-Flour

CANTAL

LOZERE

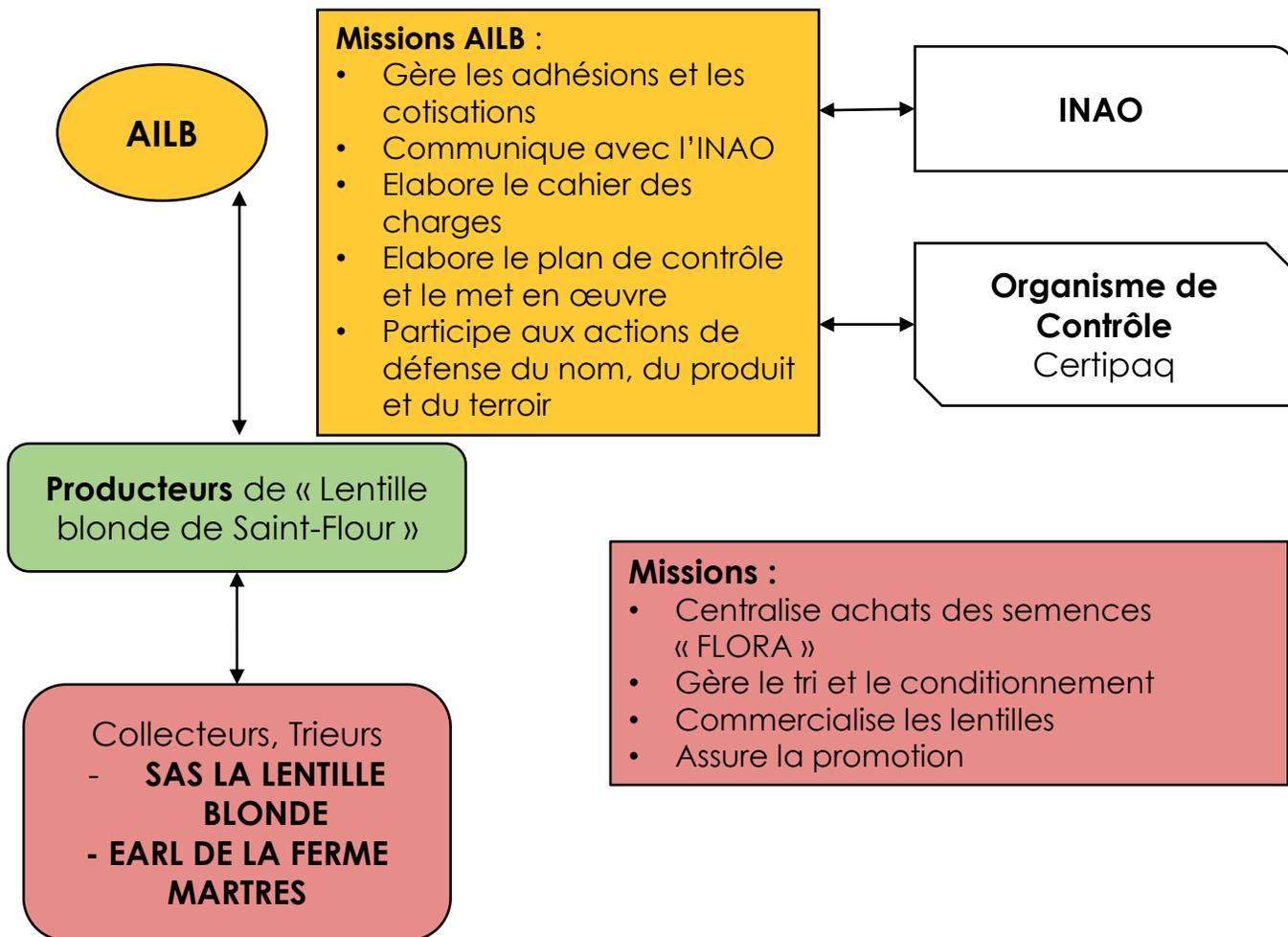


Pourquoi adhérer à l'Association Interprofessionnelle Lentille Blonde de Saint-Flour (AILB) ?

Au sein de l'AILB il y a deux collèges d'adhérents :

- Collège 1 : Producteurs
- Collège 2 : Trieurs et conditionneurs = SAS La Lentille Blonde

Les producteurs sont majoritaires au Conseil d'Administration.



Contacts



Président AILB :

Henri Cairon

1, rue des Agials

15100 Saint-Flour

06.89.60.58.59 /

ailb.lentille@orange.fr

▪ **SAS La lentille Blonde :**

Pierre BALEZ

06 83 18 48 92

contact@lentille-blonde.fr

▪ **EARL DE LA FERME MARTRES**

Jérôme MARTRES

06 78 24 13 83

lafermemartres@gmail.com

Cette action est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du FEADER et par la Communauté de Communes Saint-Flour Communauté